



## CYCLE DE FORMATIONS SPECIFIQUES

DEUXIEME TRIMESTRE 2022

### Les modifications de marché et les clauses de réexamen

En visioconférence via MS Teams et en présentiel

#### Qu'est-ce qu'une formation spécifique chez ESIMAP ?

Les **journées spéciales** s'adressent à des personnes qui ont déjà bien intégré les bases des marchés publics et sont, si possible, dotées d'une connaissance significative dans ce domaine.

Elles sont organisées à raison de une à trois par trimestre avec certains sujets qui reviennent d'année en année.

En 2022, ESIMAP innove et se renouvelle dans son concept de « journées spéciales ». Nous proposerons régulièrement des mini cycles sur une thématique spécifique qui seront organisés sous différentes formes sur un même trimestre :

- Webinaires courts d'environ 1h30
- Journées spéciales « classiques » d'une journée avec un focus sur les retours d'expériences et témoignages de terrain
- Intégration des thématiques dans le cadre de nos séminaires résidentiels annuels

#### Objet du présent cycle

Le déroulement d'un marché public ne relève pas toujours du long fleuve tranquille et il n'est pas rare qu'une fois le marché attribué, son exécution soit confrontée à diverses difficultés.

Certaines sont liées aux faits de l'adjudicateur qui dans la mise en place de son projet doit faire face à des éléments nouveaux ou inattendus qui entraînent des modifications en cours de marché. A lui dès lors d'avoir anticipé via des clauses de réexamen ou à réagir de la manière la plus adaptée dans le cadre permis par la réglementation des marchés publics (avenants,...).

Certaines sont par contre liées aux faits de l'adjudicataire et peuvent constituer, soit des modifications en cours d'exécution (éléments inattendus, révision de prix, délais, ...) soit des incidents en cours d'exécution (PV de manquement, ...).

Afin de vous prémunir contre tout problème dans l'exécution de vos marchés, que vous soyez adjudicateur ou adjudicataire, ce cycle en 3 modules a pour but de vous informer sur les différents types de modifications de marché et de poser quelques éléments pour anticiper ceux-ci et y faire face en étant le mieux préparé possible.

## Programmes des modules

1. le premier, en webinaire (formation courte à distance), portera sur les modifications de marché et clauses de réexamen : **cadre réglementaire général et dispositions communes à prévoir dans le cahier des charges**
  - le jeudi 21 avril 2022 de 12h à 13h30
  - Animé par Patrick THIEL et Virginie DOR
2. le deuxième, en webinaire (formation courte à distance), analysera les modifications de marché et **clauses de réexamen spécifiques aux marchés de fournitures et de services**
  - le jeudi 19 mai 2022 de 12h à 13h30
  - Animé par Marie VASTMANS et Patrick THIEL
3. le troisième, en présentiel (formation longue), abordera plus en détail **les modifications de marché et les clauses de réexamen spécifiques aux marchés de travaux**
  - le jeudi 02 juin 2022, de 9h à 17h, à Louvain-la-Neuve, Martin's Agora Hotel
  - la matinée théorique sera consacrée à la réglementation applicable et l'après-midi se verra plus pratique avec des retours d'expérience avec des acteurs de terrain de différente envergure : une société de logement, un opérateur économique,...
  - Animé par Patrick THIEL, Marie VASTMANS, Virginie DOR, et les témoignages de Charles MARKOWICZ, ...

## Modalités pratiques et inscription

### En pratique :

- Les modules en ligne utiliseront la plate-forme MS Teams
- Chaque webinaire (21/04 et 19/05) sera accessible au tarif de 75 € par module
- La journée spéciale (02/06) sera au prix de 420 €
- Un tarif préférentiel de 540 € (soit le webinaire à 60 €) sera accordé aux participants qui s'inscrivent simultanément aux 3 modules

# BULLETIN D'INSCRIPTION

## Cycle Clauses de réexamen 2022-2

A renvoyer signé, scanné et complété à : ESIMAP –

Mail : [info@esimap.be](mailto:info@esimap.be)

Melle/Mme/M. (NOM) <sup>1</sup> : .....  
Prénom .....  
Fonction : .....  
Administration/entreprise : .....  
Service : .....  
Adresse professionnelle : .....  
.....  
N° de TVA : .....  
Tél. : ..... Fax : ..... E-mail : .....

### S'inscrit à :

- Webinaire 1 - 21/04/2022 – 75 €**
- Webinaire 2 - 19/05/2022 – 75 €**
- Journée spéciale seule – 02/06/2022 – 420 €**
- Cycle complet : journée spéciale et webinaires – 540 € les 3 modules**

En acceptant les conditions générales d'inscription (sur notre site web ou sur demande), **s'engage** à (faire) verser la somme de ..... EUR <sup>1</sup> dès que possible dès réception de la confirmation d'inscription, au compte d'ESIMAP asbl **BE 12 0012 6462 7392** (n° TVA : BE 0 454.068.480)

En cas de paiement anticipé, demande une facture acquittée à adresser à

.....  
.....

Date : ..... Signature <sup>2</sup> : .....

Cachet / accord :

- 
1. En cas d'inscriptions séparées ou multiples pour certaines formations ou journées, prendre d'abord copie du présent bulletin avant de le compléter
  2. L'inscription n'est valable que si elle a été **autorisée** par l'autorité compétente (apposition du **cachet**)

Rue de la Science, 4 / **02A**  
B - 6000 CHARLEROI  
☎ 071 70 06 65 📠 071 70 04 28  
*[!! nouveau numéro de boîte aux lettres !!]*

**IBAN** BE12 0012 6462 7392  
**TVA** BE 0454 068 480

✉ [info@esimap.be](mailto:info@esimap.be) 🌐 [www.esimap.be](http://www.esimap.be)